



Paris, le 24 mai 2015

Communiqué de presse

« Il faut proposer aux particuliers des outils d'investissement plus accessibles et plus lisibles »

Dans un long entretien exclusif accordé à Inform@ctions, le magazine de la Fédération, M. Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, s'adresse directement aux investisseurs individuels en capital. Une première depuis bien longtemps dont le caractère exceptionnel mérite d'être souligné. Il y précise sa vision sur la place des actionnaires individuels dans le paysage plus vaste d'un capitalisme français en profonde mutation. A un an d'échéances nationales majeures, le ministre rejette l'idée que le système fiscal français serait inadéquat pour répondre aux besoins de financement des entreprises. Il reconnaît toutefois que des ajustements sont nécessaires tant sur le plan fiscal que réglementaire afin de réconcilier les Français avec le risque inhérent à tout investissement productif, au détriment de la rente.

Si Emmanuel Macron regrette que l'épargne abondante soit insuffisamment dirigée vers l'économie productive, il estime que cette situation n'est pas inéluctable. Simplement, la complexité accrue de l'investissement et la forte volatilité des marchés ont détourné de nombreux épargnants des actions, en particulier les plus jeunes. Il faut donc « proposer aux particuliers des outils d'investissement plus accessibles et plus lisibles, » dans la lignée des mesures telles que l'instauration du PEA-PME, le soutien au financement participatif ou au développement de l'actionnariat salarié. Selon lui, « la réconciliation des ménages avec le financement des entreprises passe par trois leviers : un levier culturel – car pour l'instant, les Français (...) aiment la pierre et peu l'investissement en action ; un levier fiscal ; et un levier réglementaire – que nous avons commencé à activer par des réformes comme celle des contrats euro-croissance, et que nous continuerons d'activer, par la réforme à venir des fonds de pension ».

Conscient de l'enjeu, le Ministre a également accepté d'intervenir au colloque sur l'actionnariat en France, organisé par l'ANSA (Association nationale des sociétés par action) en partenariat avec la F2iC, qui se tiendra le 14 juin au Palais Brongniart.

Pour lire l'interview, [cliquez ici](#)

Pour vous inscrire au colloque, [cliquez ici](#)

Aldo Sicurani

Délégué général

01 42 60 12 47

asicurani@f2ic.fr

À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Créée en décembre 1968 et héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC se donne pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels en direct comme à travers les clubs d'investissement. Ces derniers rassemblent des particuliers qui ont décidé de mutualiser leur épargne pour investir en Bourse. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'École de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.

Fédération des Investisseurs individuels et des Clubs d'investissement

14 place des Reflets, 92054 Paris La Défense Cedex

Tél. : 01 42 60 12 47 – Fax : 01 42 60 10 14 – www.f2ic.fr



La F2iC regroupe 110 000 actionnaires individuels actifs.